

LE CANADA

Ottawa, 14 Novembre 1883

A NOS LECTEURS

Nous sommes obligés de retarder encore de quelques jours l'agrandissement de notre journal. Mais que nos lecteurs ne se plaignent pas trop de ces retards, car ils sont pour leur avantage.

Nous avons commencé un système de propagande au moyen duquel nous espérons augmenter considérablement la liste de nos abonnés.

Plusieurs dépôts du journal seront établis dans la ville, et des abonnements seront pris au mois. Nous espérons donc que le patronage des annonceurs, non seulement ne nous fera pas plus défaut qu'il ne nous a fait dans le passé, mais qu'un plus grand nombre de marchands se feront un devoir d'annoncer dans notre journal.

Ne pas oublier que le Canada est le seul journal français quotidien publié dans Ottawa et la province d'Ontario.

L'EMPRUNT DU PACIFIQUE

Les journaux grés ont beaucoup trop parlé de l'emprunt du gouvernement pour la compagnie du Pacifique pour ce qu'ils connaissent de ses conditions et des principaux détails.

Dans toutes les négociations qui ont eu lieu à ce sujet, le gouvernement n'a fait que ce qu'il était autorisé à faire par le Parlement.

Le bill des subsides autorise le gouverneur général en conseil à faire un emprunt de \$32,000,000 pour travaux publics et autres fins en plus de l'argent requis pour le paiement de l'emprunt de 5 pour cent consolidé qui devient dû à Londres au mois de janvier 1885.

En résumé on peut dire que le gouvernement, sans faire courir le moindre risque au pays, et agissant simplement en vertu de l'autorité qui lui a été donnée par le Parlement, a fait preuve de grande habileté en prenant des mesures qui ont eu pour effet de mettre en déroute des combinaisons financières dont le succès aurait pu avoir un effet désastreux sur la prospérité générale du pays.

Ces financiers se recrutent non seulement en Canada, mais encore aux États-Unis, et le gouvernement en agissant avec vigueur et au bon moment a donné une marque de

son intelligence des affaires, et prouvé qu'il méritait toujours la confiance que le pays avait placée en lui.

PETITES NOTES

Quinze jeunes filles ont pris le voile, hier, au couvent de Ville Marie. Monseigneur Fabre présidait la cérémonie.

La ferme-modèle de Rougemont va probablement être fermée. Les étudiants ont quitté la ferme et se sont plaints au gouvernement de la manière dont ils étaient traités.

Les habitants d'Aylmer, ont présenté à Son Honneur le juge C. B. Rouleau, à la veille de son départ pour le Nord-Ouest, une adresse et un présent consistant en un magnifique fusil et accessoires.

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Elz. Boivin, arpenteur, de la Baie des Ha! Ha! Saguenay, a été admis à pratiquer comme arpenteur fédéral, après avoir subi un brillant examen devant le bureau des Examineurs de la puissance. M. Boivin se propose d'aller arpenter au Nord-Ouest.

(Prière aux journaux de Québec de reproduire.)

La Cour de Révision a eu une nouvelle séance, hier soir, à l'hôtel de ville.

Présents: M. Péchevin-Chabot, président, et MM. les échevins, Mc Dougall, Cherry, Gordon et Brown.

La question du paiement des taxes d'écoles a été soulevée, et renvoyée à l'avocat de la corporation pour avoir son opinion. La cour siègera de nouveau, ce soir, et disposera sans doute, du reste des appels.

Voici le résultat de l'ouverture des soumissions faites pour les fournitures militaires. Comme nos lecteurs pourront le constater les soumissionnaires sont tous des personnes résidant en Canada, et nous félicitons le ministre de la milice d'avoir ainsi favorisé l'industrie canadienne en ne donnant pas aux fabricants anglais droit de soumissionner en cette circonstance.

Voici les noms des heureux soumissionnaires:

- MM. P. C. Auclair et C. Gagné, Ottawa, pour les chemises de flanelle grise; J. W. Garland, Ottawa, pour les caleçons et chemises tricotés; L. T. Dussault, Québec, pour les bas de laine; P. C. Auclair, Ottawa, pour serviettes en toile; L. et H. Borbridge, Ottawa, paillasses et têtes d'oreillers; Lea Ay et Barber, Knitting Company, Toronto, couvertures grises; J. M. Garland, Ottawa, couvre-pieds; Morrison et Berningham, Toronto, brosses à plancher; G. L. Renfrew, Québec, chaussures et coiffures; Morrison et Berningham, mitaines et gants; J. D. MacLaren, Montréal, brosses et noir à chaussures, etc.

Le conseil du comté de Carleton est en ce moment en séance à Ottawa. Il n'y a pas eu de séance, hier, dans la matinée, en raison des préparatifs à faire pour la présentation de l'adresse de bienvenue à Son Excellence le gouverneur-général.

Il a été aussi au comté de donner des débetures pour la somme de \$400 pour payer toute réclamation qui pourrait être décidée contre lui. Cet argent serait dépensé pour la réparation des ponts.

UNE BELLE FÊTE

La paroisse de St-Edouard de Lotbinière était témoin, lundi dernier, 5 courant, d'un spectacle qui ne se renouvelle pas souvent dans la vie d'une personne. Trois frères, tous trois prêtres, avaient le bonheur de se réunir dans la belle église de St-Edouard, pour célébrer le mariage d'une de leurs nièces, Mlle Eugénie Boucher, fille de M. Louis Boucher, de St-Edouard, avec M. J. B. De Villers, fils de M. F. X. De Villers, notaire public, de Lotbinière.

L'église de St-Edouard avait été décorée pour la circonstance avec ses plus beaux et ses plus riches ornements, par les soins de M. l'abbé Apollinaire Gingras, curé de la paroisse. Les habitants de St-Edouard, qui tiennent tous en grande estime la famille Boucher, n'ont pas voulu manquer l'occasion d'assister à une aussi belle fête et l'église était remplie de fidèles comme au jour des plus grandes solennités.

La cérémonie du mariage a été des plus imposantes. Une grand-messe solennelle a été chantée par M. l'abbé Pierre Boucher, l'ainé, assisté de ses frères cadets MM. les abbés Olivier et Onésime Boucher, remplissant l'office de diacre et sous diacre, et la bénédiction du mariage fut donnée au pied même de l'autel où des prières-Dieu avaient été préparées pour la circonstance.

Pendant la messe, un chœur nombreux et bien exercé, sous la direction de M. Georges Boucher, frère de la mariée, exécuta les plus brillants morceaux de son répertoire. Mlle A. Gingras, sœur de M. le curé de St-Edouard, chanta avec beaucoup de succès un magnifique Ave Maria.

Les habitants de St-Edouard n'oublieront pas le sitôt cette fête solennelle et circonstance rare, de voir trois frères, tous trois prêtres du Seigneur, réunis au pied du même autel dans une occasion de ce genre.

Après la cérémonie du mariage, la mariée fut agréablement surprise, à son arrivée dans sa nouvelle demeure, de voir les nombreux et riches présents faits par ses parents et ses amis en général. Dans le nombre nous signalerons un magnifique ameublement de salon par M. l'abbé Pierre Boucher, un très élégant bureau en noyer noir avec une aiguière d'argent par M. l'abbé Onésime Boucher, et un magnifique piano offert par M. l'abbé Olivier Boucher.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que la joie la plus pure a régné pendant le banquet et les réjouissances qui ont terminé une journée aussi bien commencée.

CONSEIL DE COMTÉ

Le conseil du comté de Carleton est en ce moment en séance à Ottawa. Il n'y a pas eu de séance, hier, dans la matinée, en raison des préparatifs à faire pour la présentation de l'adresse de bienvenue à Son Excellence le gouverneur-général.

À la séance de l'après-midi, tous les membres du conseil étaient présents. La première question qui vint sur le tapis, fut celle du pont Cummings. M. l'avocat Mosgrove expliqua que le comté de Carleton était dans une position particulière, qu'il ne voulait sacrifier aucun de ses intérêts, mais qu'il était prêt à en venir à une entente amicale avec l'avocat de la cité d'Ottawa, M. McTavish. Il suggéra de passer un règlement qui donnerait au comté le pouvoir d'agir dans la question.

Il a été aussi au comté de donner des débetures pour la somme de \$400 pour payer toute réclamation qui pourrait être décidée contre lui. Cet argent serait dépensé pour la réparation des ponts.

Lecture est ensuite faite d'une lettre du docteur Hill se plaignant de charges trop élevées de la part du trésorier. La question est renvoyée au comté des finances.

Le préfet du comté informe ensuite le conseil que Son Excellence recevra l'adresse jeudi prochain, à midi, et le conseil s'ajourne.

SANCTUAIRE DE STE-ANNE

Nous empruntons au Journal de Québec, les renseignements suivants sur les travaux faits et à faire au sanctuaire de Ste Anne de Beauport. Cette communication intéressera les nombreux pèlerins qui ont visité le temple de la grande thaumaturge, au cours de l'été dernier.

Les pieux pèlerins qui en si grand nombre, cette année encore, ont visité le sanctuaire de la bonne sainte Anne, ont pu constater les améliorations faites en leur faveur dans ce sanctuaire privilégié par l'érection des chapelles latérales qui renferment chacune un autel et un confessionnal. Grâce au généreux concours de quelques citoyens et de sociétés religieuses et civiles, et de tous les pèlerins venus de la province et de l'étranger, ces chapelles ont pu être construites et être ornées de statues superbes. Dimanche, 14 octobre, le révérend Père supérieur des Rédemptoristes à Ste Anne, cure de la paroisse, a béni un groupe de la Sainte-Famille, don magnifique des messieurs de la paroisse de St-Pierre de Montréal et deux anges adorateurs, don de la paroisse de St-Saints-Anges de la Beauce.

Les Dames de St-Pierre de Montréal avaient déjà offert, dans le cours de l'été, le groupe si pieux de Notre-Dame de Pitié.

Le dimanche suivant ont été béniés les statues de St-François d'Assises et de St-Antoine de Padoue. De sorte qu'aujourd'hui chacun des autels de ces chapelles latérales est orné de la statue du saint patron auquel cet autel est dédié.

Voici le nom de ces chapelles par ordre en commençant du côté de l'évangile: 1o La Ste-Famille; 2o St-Joseph; 3o St-Jean-Baptiste; 4o St-Angelardien; la statue qui orne cet autel est un don de M. Nazaire Simard, paroissien de Ste-Anne; 5o Notre-Dame de Pitié; 6o St-François d'Assises.

Du côté de l'épître: 1o St-Alphonse de Ligouri, fondateur de l'ordre des Rédemptoristes; 2o St-Joachim; 3o St-Patrice; 4o St-François-Xavier; 5o St-Bruno; 6o St-Antoine de Padoue. Les autels latéraux dans l'église, sont dédiés, celui du côté de l'évangile, au Sacré-Cœur de Jésus, et celui du côté de l'épître, à Notre Dame du perpétuel secours. Ce dernier est surmonté d'une copie authentique, bûnée par Sa Sainteté Léon XIII, du tableau miraculeux de Notre-Dame du perpétuel secours, vénéré à Rome dans l'église des Rédemptoristes.

Le public apprendra sans doute avec un sensible plaisir, la nouvelle du parachèvement des travaux à l'intérieur de l'église. Les plans préparés par M. l'architecte Peachy, ont été approuvés par Mgr l'archevêque de Québec. Ces travaux se poursuivront sans relâche tout l'hiver, et le tout sera terminé dans le cours de juin prochain.

Ste-Anne de Beauport, 25 oct. 1883

COURRIER DE HULL

Nos policiers ont endossé leurs vêtements d'hiver, hier.

Durant le plus fort de la tempête, lundi dernier, un feu de cheminée dans une maison de la rue Wellington a jeté l'alarme dans le quartier.

Un petit garçon de 13 ans a eu deux doigts de la main gauche enlevés par une scie dans la fabrique de lattes de M. Eddy, la semaine dernière.

Harriett Clarke, se vante dans une famille de cette ville, est disparue depuis mardi de la semaine dernière, et n'a pas été revue depuis ce temps-là.

Les effets de la tempête ne se sont pas manifestés d'une manière bien considérable dans notre ville; quelques échelles enlevées des maisons, et les couvertures d'un grand nombre de piles de planches dans les différentes cours à bois, éparpillées en tous sens, tel en est le bilan.

Un Français, fils d'un vigneron de la France, établi depuis

quelque temps dans notre ville, est en négociations avec M. Tétréan, notaire, pour la location d'une partie du terrain que possède ce monsieur, sur le chemin d'Aylmer, dans le but d'y planter 5,000 ceps de vigne. Cet industriel prétend que ce terrain est admirablement adapté à la culture de la vigne.

Perte et Gal

CHAPITRE I.

"Il y a un an je souffrais d'une fièvre bilieuse."

"Mon médecin déclara que j'étais guéri, mais j'eus une rechute avec des douleurs terribles dans le dos et les côtés, et je devins si malade que je ne pouvais pas remuer! J'amais! De 228 livres je tombai à 120. Je prenais des remèdes pour le foie, mais sans succès. Je ne croyais pas avoir plus de trois mois à vivre. Je commençai à prendre des Amers de houblon. Immédiatement mon appétit revint, les douleurs me quittèrent, et après avoir bu quelques bouteilles, j'étais non seulement aussi sain qu'un souverain, mais j'étais plus qu'apparavant. Je dois la vie à ces Amers de houblon."

Dublin, 6 juin 1881. R. FITZPATRICK. COMMENT DEVENIR MALADE.—Exposez-vous au froid la nuit et le jour; mangez beaucoup sans prendre d'exercice; travaillez trop sans prendre de repos; soez continuellement sous les soins du médecin; prenez tous ces vils remèdes à bas prix annoncés partout, et alors vous aurez besoin de savoir "comment devenir en bon état de santé?" ce à quoi on peut répondre en quatre mots: Prenez les Amers de houblon.

TEMOIGNAGE CONVAINCANT

Je me suis démis l'épaule à la suite d'une chute, le 5 octobre 1881. Les docteurs furent appelés mais ne purent remettre mon bras à son état naturel. Après 121 jours de souffrances atroces, j'allai à Boston, et à l'hôpital où je me rendis, un médecin réussit à me remettre le bras en position, mais les nerfs étaient tellement contractés que je ne pouvais plus que lever mon bras à angle droit. Les nerfs se relâchaient et en fin d'après, j'appliquai tous les remèdes ordinaires, de l'alcool, du vinaigre, du Brandy et de l'arnica, mais sans aucun effet marqué. Nous avions une petite quantité de votre médicament et limiment d'huile. C'est le remède qui donna les meilleurs résultats. Je me trouvais dans une phase de crise et en l'espace de quelques jours, et ayant demeuré plusieurs semaines pour moi, ils ne gardaient plus de mémoire: "Eh bien, me répondent-ils, vous ne sachiez pas que ce remède avait un grand effet de valeur." J'ai été tellement satisfait de mon témoignage que depuis j'en ai acheté et en ont vendu des quantités. Mais comme je ne pouvais aller plus vite que l'on parait déjà de me mettre, sous l'influence de l'Ether pour opérer sur les bras et détendre les nerfs. J'ai pu vous écrire immédiatement à propos de votre médicament de menvoyer six bouteilles, et avant que la seconde fut épuisée, les nerfs étaient détendus et je pouvais me servir de mon bras avec facilité et sans douleur. Permettez moi de vous dire que nous servons habituellement de votre Arnica et limiment d'huile comme remède pour les brûlures, écorchures, entorses, maux de reins et en général pour toutes les maladies externes et cela avec les meilleurs résultats qu'aucun remède peut donner. Mon médecin donne sa pleine approbation à ce remède.

Revd. D. GOODE, Pembroke, N. H.

Ayant souffert du Rhumatisme pendant longtemps, on m'a conseillé de faire l'usage de votre Arnica et limiment d'huile. La première application me donna un soulagement immédiat, et maintenant je suis capable d'agir à mes affaires, grâce à votre médecine merveilleuse.

Je suis votre tout dévoué, W. H. JACKSON, 218 rue St. Constant, Montréal. En vente chez G. J. DUCHE, rue Sussex, Ottawa.

BUREAU D'ARPEMENT

Paul T. G. Dumais, Arpenteur de la province de Québec et de la Puissance, a un bureau à Hull, sur le chemin de Gatineau, à la disposition des colons et du général.

12 Novembre 1883

DEMANDES

DEMANDÉE—Une situation comme cuisinier dans une famille française. S'adresser A. B., 269 rue Maria.

DEMANDÉ—De l'ouvrage par un homme actif pouvant avoir soin d'un cheval, vache ou jardin. S'adresser J. F., bureau du "Canada."

DEMANDÉ—Une petite maison meublée pour six mois au plus. S'adresser au bureau du "Canada."

DEMANDÉE—Immédiatement, un appartement de 7 à 10 chambres. S'adresser R. A. D., bureau du "Canada."

A Louer ou à Vendre.

A LOUER—Chambres bien meublées No 316, rue Maria. Prix modéré.

A VENDRE—A prix modéré, un charbon en parfait ordre. S'adresser aux bureaux du "Canada."

Le Chancelier de la Cour de Révision a eu une nouvelle séance, hier soir, à l'hôtel de ville. Présents: M. Péchevin-Chabot, président, et MM. les échevins, Mc Dougall, Cherry, Gordon et Brown. La question du paiement des taxes d'écoles a été soulevée, et renvoyée à l'avocat de la corporation pour avoir son opinion. La cour siègera de nouveau, ce soir, et disposera sans doute, du reste des appels.

A TRA

Société St-P... nion de la soc

Fermetur... Chaudières jours derniers

—Sirep du... lage. 1 s de... fants—25c

Dommages... verture des é... coup son tert... par suite du

Conseillers... seil du comte... tous à l'hôte... cholas.

Envoyez tou... meilleure huile... chez N. A. Sava

Huitres—S... en vente à tr... d'huitres mal

Immig ants... grants sont a... soir, par le cl... et Atlantique

Papier pe... TAPISSERIE... et seront ven... TANT, chez... 455, rue Suss

L'hiver—L... fait leur appa... les rues d'Ot

Concert—U... donné dans l... soir, par M... Boston.

Terrible—D... venant d'être r... 25c la livr... Dalmeisie. Bu... tillon gratis.

Accident—... failli se cass... en tombant s... des rues Rid... constables q... d'elle lui out

Dr Sey—P... tions, les cr... de l'estomac... une cuillerée... du Dr Sey.

Union St J... Mgr Duhum... le grand-vica... lain de l'Un... ra à l'assem... société, le 4... De grands pu... effet.

—Allez ch... mel, où vou... pec-de viande... que par tou

Adresse—L... Carleton pré... Son Excellen... néral et la m... demain à mi

—Les pilu... Meiale guér... etc—25c. par

Mariage—L... tawa, vient d... mariage en... ne sont plu... sont Luc M... et Toussain... ans.

Indice—Un... frais, annonc... propriété. Il... somme sa fiol... ne," comme l... poudre à deu

Arpentage—... P. Du Trumb... Québec, ont... leurs examen... examinateurs... fédéraux.

Modes—L... avoir des chi... les derniers... que manteau... vent s'adres... et Cie, 37 ru... l'hôtel Russel... 13 nov.